

Championnat National Basket

Minimes filles - PROMOTIONNEL

29-30 et 31 mai 2024

Les BROUZILS



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ORGANISATEUR

Enseignants EPS

Marine Tétaud ☎ 06 48 94 98 52

✉ marine.tetaud@colnde-lesbrouzils.fr

Bastien Morillon ☎ 06 41 87 17 74

✉ bastien.morillon@colnde-lesbrouzils.fr

LIEUX DE COMPÉTITION

Accueil

Collège Notre Dame de l'Espérance
3 bis rue Jean Yole-
85260 Les Brouzils

Salle omnisport

HIS&O – Halle Intercommunale des Sports
Rue Jean de Suzannet
85250 Chavagnes-en-Paillers

ACCUEIL (le mercredi 29 mai)

Accueil des délégations (équipes et encadrements) au collège Notre Dame de l'Espérance à partir de 16h30. Passage d'un encadrant pour les vérifications des engagements, documents administratifs.
Début de **la cérémonie d'ouverture à 18H00** avec présentation des équipes, tirage au sort, réunion technique.

ACCÈS POUR ACCUEIL

En mini-bus/voiture : parking à l'extérieur du collège.

QUESTIONNAIRE

Questionnaire et Règlement : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation (**par mail svp**) pour le **mardi 30 avril 2024 au plus tard**

- **Marine Tétaud** : marine.tetaud@colnde-lesbrouzils.fr

Un Chèque à l'ordre de L'ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE NOTRE DAME DE L'ESPÉRANCE

Adresse postale :

Collège Notre Dame de l'Espérance
3 bis rue Jean Yole- 85260 Les Brouzils

IMPÉRATIVEMENT avant le mardi 30 avril 2024

HÉBERGEMENT

- Camping Tohapi Coeur de Vendée**
Bois de la Raillière, 85600 La Boissière-de-Montaigu
- 14 km du collège / 8 km du complexe sportif
- Camping Domaine de l'Oiselière**, L'Oiselière, 85140 Chauché
- 7 km du collège / 8km du complexe sportif
- Camping la Chausselière**, 85600 La Guyonnière
- 15 km du collège / 11 km du complexe sportif
- Camping Oaki**, 11 lac la tricherie, 85500 Mesnard La Barotière
- 20 km du collège / 14 km du complexe sportif

RESTAURATION

Mercredi soir 29 mai à partir de 19h30 : Dîner au collège. (Lieu de l'accueil)

Judi 30 mai : Déjeuner et dîner au collège.

Vendredi 31 mai midi : Pique-nique fourni par le collège

NB : les petits déjeuners seront servis par le collège et pris sur les lieux d'hébergement.

Les frais de restauration sont inclus dans le pack. Il est obligatoire pour tous les participants. Il comprend 3 repas (un midi et deux soirs), 1 pique-nique, et 2 petits déjeuners.

Pas de remboursement en cas de désistement.



DROIT D'ENGAGEMENT	14 € par compétiteur.
TRANSPORT	Vous devez pouvoir être mobile pour vous rendre sur le lieu de compétition le matin et pour le retour vers votre lieu d'hébergement le soir.
PASTORALE	Un temps autour des valeurs sera consacré lors de l'accueil et des rencontres.
ANIMATION / CONVIVIALITÉ	Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le jeudi en fin de journée. Une dégustation de vin local est organisée sur ce temps.
PHOTOS OU VIDÉOS	<u>Des photos et vidéos</u> seront prises lors de la compétition. La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation par avance par écrit.
PREMIER SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.
RESPONSABILITÉS	Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueuses et de tout dégât que ces dernières pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
MATÉRIELS	Des douches collectives et individuelles sont à disposition des jeunes dans les vestiaires. Quatre vestiaires seront à disposition mais ne seront pas fermés à clé. Prendre vos dispositions. Les élèves peuvent déposer leurs affaires dans les gradins de la salle omnisport. Chaque responsable veillera à ce que les jeunes qu'il accompagne laissent les lieux propres. Dans une démarche d'éco responsabilité, des poubelles de tri seront à disposition. L'établissement est non-fumeur. Chaque responsable veillera à faire respecter cette loi.
PRIMES KILOMÉTRIQUES	Nouveauté (décision CNAS de septembre 2023) : La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères : - le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS, la distance aller-retour (référence DicoRoute) entre l'AS et le lieu du championnat. L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

RÈGLEMENTS

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2023-2024 sur le site : <https://www.ugsel.org/>. Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Basket-Ball sur le site de l'UGSEL nationale.

LICENCES	<p>L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.</p> <p>Les licences élèves inscrits sur USPORT (modifiable jusqu'au 25 mai 2024) et les licences encadrantes seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire.</p> <p>Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.</p>
ARBITRAGE	<p>Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel, qui peut être joueur, un chèque de 300 € sera demandé au début de la compétition et restitué après validation du jeune officiel.</p>
CERCLE DU RESPECT	<p>Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Échauffement commun des équipes. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.</p>
PROCÉDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	<p>Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux</p>
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	<p>Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.</p> <p>https://www.ugsel.org/sites/default/files/reglement-multi-discipline/pdf/Charte%20%C3%A9thique%20et%20sportive%20UGSEL.pdf</p>
TENUE ET HYDRATATION	<p>Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • deux jeux de maillots numérotés et de couleurs différentes. • deux sifflets pour ses jeunes officiels. • Ballons <p>Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.</p>
RESPONSABILITÉ	<p>Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents, et autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.</p>
LUTTE CONTRE LE DOPAGE	<p>Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.</p>



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUIQUATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

MERCREDI 29 MAI 2024

16H30 (à partir) : Accueil administratif

18h00 : Début de la cérémonie d'ouverture et tirage au sort

18h45 –19h15 : Réunion technique - Jeunes officiels et arbitres

19H30 : Dîner

JEUDI 30 MAI 2024

8h15 : Accueil des équipes pour échauffement, Halle Intercommunale des Sports

9h00 : Rencontres

13h00 : Repas au self du Collège Notre Dame de l'Espérance

14h00 : Rencontres

18h00 : Réunion technique - Jeunes officiels et arbitres

19h00 : Carrefour des terroirs pour les accompagnateurs. Nous vous proposons de venir avec une spécialité régionale afin de la partager lors d'un moment de convivialité. Apéritif dinatoire proposé par l'organisation.

20h00 : Soirée pour les joueuses (en cours d'organisation)

VENDREDI 31 MAI 2024

8h15 : Accueil des équipes pour échauffement, Halle Intercommunale des Sports

9h00-12h00: Rencontres

12H15 : Finale et protocole

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.

13h00 : Repas (panier repas fourni)

14h00-14h30 : départ des délégations



UGSEL Nationale
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05
Tél : 01. 44. 41. 01. 95

